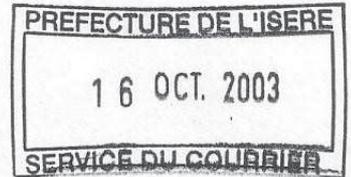


n° 03/40
6243
17 OCT. 2003

Convention pour la protection des rapaces
de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse :
les aigles royaux du Cirque de Saint-Même.



A l'exception de la zone représentée sur la carte ci-jointe et dont il est fait état ci-dessous, il n'a pas été constaté à ce jour d'impact négatif de la pratique du vol libre sur des espèces d'oiseaux sensibles, sur le domaine de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.

Sur le secteur dit du cirque de Saint-Même, représenté sur la carte ci-jointe, la nidification d'un couple d'aigles royaux rend nécessaire la définition d'une zone d'évitement, modifiant le survol et le décollage des delta-planes et des parapentes.

Le site est suivi annuellement depuis 1977, ce qui a permis de dresser l'historique de la reproduction de l'aigle royal d'une manière précise. En 25 ans de suivi, le couple n'a pu mener que trois jeunes à l'envol (1980, 1987 et 1999). Ce site a donc l'un des plus mauvais taux de reproduction (0,1 jeune par an) de tous les sites isérois (moyenne de 0,41 jeune par an).

Il est donc demandé, si les conditions aérologiques le permettent que, pendant la période du **1^{er} février au 30 août**, le **survol** du site de Saint-Même ne se fasse qu'à une altitude absolue supérieure à 1900m. Cela correspond à une altitude relative de 400m par rapport à l'altitude du Habert de la Dame et de 200m par rapport à l'altitude des falaises les plus élevées situées à droite (nord) de ce habert. En outre, lors de vols en direction du Granier, nous préconisons que le passage des faces Est aux faces Ouest de la Réserve Naturelle se fasse sur l'Alpette et non au niveau du cirque de Saint-Même. Le retour doit également se faire par cet itinéraire.

En outre, un arrêté préfectoral, modifiable en fonction de nouvelles données, interdira tout décollage depuis le site du Habert de la Dame, ce afin d'éviter au maximum les dérangements occasionnés par le vol libre dans les abords immédiats du cirque.

Ces dispositions pourront être modifiées par les cosignataires de cette convention, en cas de déplacement du couple de rapaces concerné, ou à l'occasion d'une nouvelle implantation de rapaces rupestres sensibles sur le territoire de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.

Enfin, il est demandé au CODEVOLI, représentant également le Comité de Savoie Vol Libre sur ce dossier, de participer à la sensibilisation des pilotes fréquentant le site du

cirque de Saint-Même sur la problématique du dérangement des rapaces rupestres, sur les supports suivants : revues et brochures, sites Internet ; mais également en vérifiant ponctuellement le bon état des panneaux d'information posés dans le cadre de cette campagne.

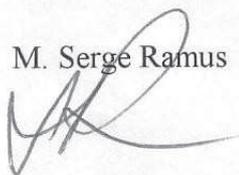
Liste des cosignataires de cette convention, ou de leurs représentants, réunis le 13 mai 2003 à la mairie de Saint-Hilaire-du-Touvet :

- Mme. Eliane Giraud, Présidente du Parc Naturel Régional de Chartreuse et gestionnaire de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse
- M. Serge Ramus, Président du Comité Départemental de Vol Libre de l'Isère
- M. Dominique Jean, Président du Comité de Savoie Vol Libre
- M. Cédric Gosselin, représentant l'école Prévol de Saint-Hilaire-du-Touvet
- M. Serge Bonnet, Directeur Technique de l'école Les Gens d'Air de Saint-Pierre-de-Chartreuse
- M. Jean-Baptiste Strobel, chargé d'études au Centre ornithologique Rhône-Alpes section Isère

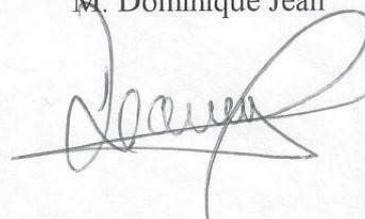
Mme. Eliane Giraud

The image shows a circular official stamp of the Parc Naturel Régional de Chartreuse Syndicat Mixte. The stamp contains the text "Parc Naturel Régional de Chartreuse" around the perimeter and "Syndicat Mixte" in the center. A handwritten signature is written over the stamp.

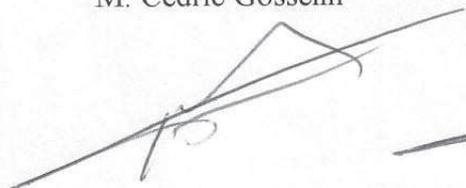
M. Serge Ramus

A handwritten signature in black ink, appearing to be "SR", written over a horizontal line.

M. Dominique Jean

A handwritten signature in black ink, appearing to be "D. Jean", written over a horizontal line.

M. Cédric Gosselin

A handwritten signature in black ink, appearing to be "C. Gosselin", written over a horizontal line.

M. Serge Bonnet

A handwritten signature in black ink, appearing to be "S. Bonnet", written over a horizontal line.

M. Jean-Baptiste Strobel

A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. Strobel", written over a horizontal line.